

Journée « Grammaire et enseignement » (Bruxelles, 2 mai 2012)

Marc Wilmet (courriel : mwilmet@ulb.ac.be)

ATELIER A

NOTE LIMINAIRE

La grammaire a été plus souvent considérée comme un « art » (art de parler ou art d'écrire : l'orthophonie, l'orthographe et la rédaction, littéraire ou non) qu'à la façon d'une « science » (description des sons, des formes, des mots et des constructions : la phonétique, la morphologie, la lexicologie, la syntaxe et la stylistique, éventuellement la rhétorique).

À partir du XX^e siècle, l'essor de la linguistique, qui embrasse l'entier du *langage* — c'est-à-dire la faculté qu'ont les humains de communiquer entre eux au moyen de signes essentiellement vocaux —, cantonne la grammaire au *mot* et à la *phrase* (ouvrant sur le *texte*), mais elle lui impose les contraintes d'une vraie discipline scientifique, en l'occurrence (1) de refuser les contradictions externes ou internes, (2) d'éviter la circularité des définitions et des raisonnements, (3) de veiller à sa propre falsifiabilité.

Les pages qui suivent s'inspirent de ces principes. Elles ne prétendent pas « dire la vérité, rien que la vérité et toute la vérité ». Leur seule ambition est de permettre à chacun, en cas de désaccord, de repérer l'origine du problème et d'emprunter dès lors une autre voie qui réponde aux mêmes exigences.

Dans cet esprit, Dan Van Raemdonck et moi, responsables chacun d'un Atelier, très conscients par ailleurs de nos (grandes) convergences et de nos (petites mais réelles) divergences, invitons — et voudrions même inciter — les participants à exercer, sur toutes les matières qu'il leur plaira de discuter, leur liberté intellectuelle.

1/NATURES ET FONCTIONS GRAMMATICALES : QUELS CRITERES ?

Les natures et les fonctions découlent toutes de la mise en *rapport* d'un *apport* avec un *support*. Ces trois termes seront élucidés progressivement.

Auparavant, un peu d'histoire ne serait pas inutile.

UN PEU D'HISTOIRE

La thématique est ancienne puisqu'elle remonte à Platon et à Aristote. Représentez-vous un moment les affres des premiers descripteurs d'une langue *x* ou *y*. Que perçoivent-ils ? Une enfilade quasi ininterrompue de sons... Il a d'abord fallu tronçonner ces rubans sonores en séquences phoniques, puis les transposer en mots graphiques. Vint l'éclair de génie : la prescience que les vocables, une fois isolés, offraient des similitudes et pouvaient être regroupés au sein de grands ensembles successivement nommés **parties du discours** et **classes de mots** (on entend parfois *catégories*, que j'aime mieux réserver aux variables de genre, de nombre, de personne, de temps, etc. à l'œuvre au sein des classes).

Combien de classes ? Leur nombre a crû au cours des siècles pour se stabiliser autour de huit, mais l'identité et le contenu de ces classes fluctuent considérablement.

La grammaire scolaire recueille les classes de la tradition aristotélicienne sous le nom de **natures**. Dans la perspective orthographique qui est la sienne, elle distingue des *mots variables* (communément : le nom, l'adjectif, le verbe, le pronom) et des *mots invariables* (communément : l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection).

La difficulté majeure reste de les définir.

DEFINITION DES CLASSES

Un rapide survol des grammaires usuelles montre que leurs définitions sont tantôt circulaires et tantôt contradictoires. Le nom est « le mot qui nomme » (y aurait-il des mots qui ne « nomment » pas ?), le verbe exprime « une action, un état ou une relation » (comme, déjà, les mots... *action*, *état*, *relation* !), le pronom est « porteur d'un genre et d'un nombre » (ni plus ni moins que le nom et

l'adjectif), l'adverbe est « l'adjectif du verbe » (aussi d'un nom, d'un adjectif ou « d'un autre adverbe »), la conjonction « unit » (sauf à l'initiale de phrase), etc.

Un réexamen des critères est pour le moins souhaitable.

LES CRITERES DES NATURES

Prenons les mots **hors énoncé** (les « mots du dictionnaire »). La capacité qu'ils ont de référer à des êtres du monde ou, si l'on veut un terme technique, leur *extension* requiert ou non un intermédiaire.

Ne sont en attente d'aucun support étranger à eux-mêmes : les noms. *Homme* ou *chat*, par exemple, s'appliqueront toujours à des hommes (fussent-ils français, lapons, iroquois ou javanais) et à des chats (fussent-ils siamois, abyssins, chartreux ou de gouttière). Leur *extension* est *immédiate*.

Sont en attente d'un support étranger : les adjectifs et les verbes. *Roux*, par exemple, s'appliquera à un homme, un chat, un écureuil, une jeune fille, des feuilles d'automne..., et *courir* s'appliquera à un homme, un chat, un bruit, la maladie d'amour... Leur *extension* est *médiate*. La différence est que l'adjectif sollicite les catégories de genre et de nombre, tandis que le verbe sollicite les catégories de la conjugaison (mode, temps, aspect).

Sont en attente de deux supports étrangers : les prépositions et les conjonctions de par exemple (*le chat*) *de* (*la voisine*) ou (*Paul*) *et* (*Virginie*) ou (*Dis-moi*) *que/si* (*tu m'aimes*). Leur *extension* est *bimédiate*.

Au total, nous retenons quatre et seulement quatre classes de mots : 1° le nom, 2° l'adjectif, 3° le verbe, 4° le connectif (néologisme préféré à *connecteur*, trop large, réunissant aux prépositions et aux conjonctions quantité d'autres mots de liaison ou d'enchaînement).

Mais, objecterez-vous, *quid* des pronoms et des adverbes (les interjections étant assimilables à des phrases : cf. IV) ? Il s'agirait à mon avis, non de mots, mais de syntagmes nominaux (cf. III) condensés, les uns non prépositionnels, les autres prépositionnels. • Exemples de syntagmes nominaux condensés (en abrégé PRO) : les pronoms personnels *je* = « l'être du monde parlant lui-même de lui-même », *tu* = « l'être du monde à qui il est parlé de lui-même », *il/elle* = « l'être du monde — masculin ou féminin — de qui il est parlé », etc. ; les pronoms

indéfinis *qui* = « un être du monde doté du trait animé par défaut », *que* = « un être du monde doté du trait inanimé par défaut », *on* = « un être du monde doté des traits animé + sujet », *personne* = « un être du monde doté des traits animé ± négatif », *rien* = « un être du monde doté des traits inanimé ± négatif », etc.

• Exemples de syntagmes nominaux prépositionnels condensés (en abrégé ADV) : *ici* = « à l'endroit où je situe mon moi », *là* = « à l'endroit dont j'exclus mon moi », etc. (la manière : *lentement* = « sur un rythme lent », *intensément* = « de façon intense », *comment ?* = « de quelle façon ? », *ainsi* = « de la façon citée »... ; le temps : *alors*, *aujourd'hui*, *dorénavant...* = « à un certain moment »... ; la quantité : *assez*, *beaucoup*, *combien*, *peu...* ; le rang : *primo*, *secundo*, *tertio*, *tard*, *tôt...* ; la modalité : *assurément*, *peut-être*, *probablement...*).

Passons à présent du dictionnaire au discours. Les mots y acquièrent une **fonction** (sur cette innovation redevable à la grammaire scolaire, cf. II).

LES CRITERES DES FONCTIONS

En énoncé, le nom, l'adjectif et le verbe ont le pouvoir d'agréger autour d'eux des syntagmes : nominaux (en abrégé SN), adjectivaux (en abrégé SA), verbaux (en abrégé SV), dont ils constituent le noyau : nominal (en abrégé NN), adjectival (en abrégé NA), verbal (en abrégé NV).

Le mécanisme créateur des fonctions est l'*incidence*. Elle décrit le *rapport* — discursif et non plus virtuel — de tel mot ou de tel syntagme *apport* à tel mot ou tel syntagme *support* (syntagme ou groupe : cf. III).

Quelques illustrations suffiront.

(1) Exemple *Un grand homme*. Le nom *homme* ne se rapporte à rien, sinon à lui-même. Exactement, l'article le maintient en incidence interne, comme, avec des mots de toutes natures, *les pauvres*, *son passé*, *du manger*, etc. *Un* et *grand*, en incidence externe au NN *homme* du SN *un grand homme*, exercent la **fonction déterminative** (reconnue en grammaire française *épithète* pour le seul *grand*, non pour *un*). Ce sont des *déterminants*, ainsi que le serait également *de paille* dans *un*

homme de paille, là où la grammaire française, mêlant la fonction déterminative et la fonction complétive des points 4, 5, 6, 7, voit un *complément déterminatif*¹.

(2) Exemple *Cet homme est grand/un géant*. L'adjectif *grand* et le SN *un géant*, mis en incidence externe au SN *cet homme* par l'intermédiaire de la copule *est*, exercent la **fonction prédicative**. Ce sont des *prédicants*. La grammaire française les dénomme *attributs (du sujet)* — un hapax, car les grammaires de l'anglais ou de l'allemand donnent à ce mot le sens... d'« épithète » !

(3) Exemple *Cet homme, ami de longue date et franc du collier, est un géant*. Le SN *ami de longue date* et le SA *franc du collier*, mis en incidence externe au SN *cet homme* sans l'entremise d'une copule, exercent eux aussi la **fonction prédicative**, mais cette fois dans une **prédication seconde**, inscrite à la **prédication première** *cet homme est un géant*. La grammaire française les déclare respectivement *apposition* et — erronément — *épithète détachée* (mêlant la détermination à la prédication en confondant de surcroît la fonction d'épithète et la nature d'adjectif sur la base de la collocation *adjectif épithète*).

(4) Exemple *Diogène cherchait un homme*. Le SN *un homme*, mis en incidence externe au NV *cherchait*, exerce la **fonction complétive simple**. C'est un *complément (du verbe)*.

(5) Exemple *Diogène était heureux de son sort*. Le SA *heureux de son sort*, mis en incidence externe au SN sujet *Diogène* par l'entremise de la copule *était* est un attribut, à l'intérieur duquel le syntagme nominal prépositionnel (en abrégé SNPREP) *de son sort*, mis en incidence externe au NA *heureux*, exerce la **fonction complétive simple** de *complément (de l'adjectif)*.

¹ Elle fait pire en confondant — victime, soyons justes, du distributionnalisme américain qui a déferlé sur l'Europe à partir des années 1970 — la *nature* d'adjectif et la *fonction* de déterminant. Double conséquence funeste : 1° elle crée une **classe** du déterminant (les articles, numéraux cardinaux, possessifs, démonstratifs, etc.) ; 2° elle retire de la fonction déterminative les anciens adjectifs qualificatifs, possessifs toniques, numéraux ordinaux et les trois indéfinis *autre, même, quelconque*, qu'elle érige en une **classe** de l'adjectif. (Pour les raisonnements, je me permets de renvoyer à la *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck, 2007, § 106-142, et à la *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck, ⁵2010, § 349-511.)

(6) Exemple *Un très grand homme*. L'adverbe *très*, mis en incidence externe au rapport de l'adjectif *grand* au NN *homme*, exerce la **fonction complétive relationnelle**. C'est un *complément adverbial* ou, plus précisément, un *complément de la détermination*, que la grammaire française, confondant ici encore la fonction et la nature, se contente de nommer *adverbe*.

(7) Exemple *Pierre travaille dans son jardin*. Le SNPREP *dans son jardin*, mis en incidence externe au rapport du verbe *travaille* au SN *Pierre*, exerce à son tour la **fonction complétive relationnelle**. C'est le *complément adverbial* ou, exactement, le *complément de la prédication* que la grammaire française nomme *complément circonstanciel*.

(8) Exemples *Paul et Virginie*. *Le chat de la voisine*. *Dis-moi que/si tu m'aimes*. La conjonction *et*, la préposition *de* et les conjonctions *que*, *si*, mises en incidence externe mutuelle d'apport à support et de support à apport, exercent la **fonction opérative**. Le détail des opérations cumulables ou décumulables de ligature, de transposition et d'enchâssement outrepasserait notre objectif ².

² Un mot d'éclaircissement quand même. Les conjonctions *que* et *si* de *Dis-moi que/si tu m'aimes* 1° ligaturent les tronçons de phrase à gauche et à droite d'elles (opérateur LIG), 2° disposent la séquence de mots suivant *que* ou *si* à la fonction complétive d'un SN : « Pierre demande de l'amour » (opérateur TRANS), 3° enchâssent la phrase simple *tu m'aimes* à l'intérieur de la phrase simple *dis-moi (quelque chose)* pour former une phrase complexe (opérateur ENCH). La préposition de *Le chat de la voisine* exploite les opérateurs LIG (liaison des deux SN *le chat* et *la voisine*) et TRANS (fonction déterminative du SN *la voisine* auprès du NN *chat*). La conjonction de *Paul et Virginie* se borne à l'opérateur LIG. Mais il se trouve que ces conjonctions et ces prépositions sont susceptibles d'abandonner en discours une ou plusieurs de leurs missions théoriques. Par exemple, *Pierre aime Marie comme un fou* dépossède la conjonction *comme* de l'opérateur ENCH (phrase simple et non phrase complexe). Le vers de La Fontaine : « Moi, héron, *que* je fasse si pauvre chère ! » ne laisse à la conjonction *que* l'opérateur TRANS (« moi, héron, réduit à un si maigre repas ! » : fonction prédicative), et celui de Victor Hugo : « Il était, *quoique* riche, à la justice enclin » ne lui laisse que l'opérateur LIG. Des conjonctions ou des prépositions iront jusqu'à abdiquer l'opérateur LIG : par exemple, en attaque de phrase, « *Et* qui sait si le Coche eût monté sans la Mouche ? » (Rostand), ou, en titre, « *De* l'amour » (Stendhal). Le constat aboutit à l'éclatement des vieux cadres grammaticaux.

II/COMPLEMENTS DU VERBE ET COMPLEMENTS CIRCONSTANCIELS

Il faut que les praticiens le sachent, les linguistes sont loin de s'entendre sur la séparation des deux espèces de compléments. De quoi rassurer ou de quoi inquiéter ? Au minimum, de quoi s'interroger. Après un petit aperçu historique, nous exploiterons la théorie de la fonction complétive simple ou relationnelle exposée en I.

UN PEU D'HISTOIRE

Le secteur des *fonctions syntaxiques* est la chasse gardée de la grammaire scolaire française. Aucun écolier anglais, américain ou chinois n'en a jamais entendu parler. Ces fonctions n'avaient qu'un but : apprendre à « mettre les accords ». D'où la litanie bien connue : 1° le sujet (pour l'accord du verbe en personne et en nombre), 2° le complément (pour l'accord du participe passé), forcé de se diviser une première fois en complément direct et en complément indirect (inutile à l'accord du participe passé), une deuxième fois en complément direct d'objet — qui deviendra vite complément d'objet direct sous le sigle C.O.D. — et en complément circonstanciel (inutile lui aussi, qu'il soit direct ou indirect, à l'accord du participe passé), 3° l'apposition (pour expliquer qu'on puisse retrancher dans par exemple le vers de La Fontaine : « Femmes, moine, vieillards, tout était descendu », les noms *femmes, moine, vieillards* en laissant le pronom *tout* décider seul de l'accord du verbe), 4° l'apostrophe (pour justifier que dans par exemple *Pierre, ne ris pas !*, le nom *Pierre* ne provoque pas l'accord du verbe à la troisième personne), 5° l'attribut (du sujet), 6° l'attribut du C.O.D., 7° le sujet réel (pour les différencier du C.O.D., bien que par exemple les attributs *directrice* de *Marie est directrice* et de *Nous avons nommé Marie directrice*, ou le sujet réel *des cordes* de *Il pleut des cordes* répondent aussi bien à la question « quoi ? » posée après le verbe que *le pain* de *Pierre sort le pain du four*), 8° l'épithète (le pendant de l'attribut adjectival : *Marie est consciencieuse* ⇒ *la consciencieuse Marie*), 9° l'épithète détachée (le pendant adjectival de l'apposition : *Consciencieuse, Marie a accepté le rôle de directrice*), 10° le

complément déterminatif (le pendant nominal de l'épithète : *la langue maternelle* ⇒ *la langue de la mère*). À l'arrivée, un « monstrueux bric-à-brac » (André Chervel, ...*et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, 1977, p. 276).

LA FONCTION COMPLETIVE

Selon qu'un SN (ou un pronom, ou un adverbe, qui, pour rappel, ont été assimilés à des syntagmes nominaux condensés : cf. I) est mis en incidence externe à un verbe ou à une relation incluant le verbe, il se révèle **complément du verbe** ou, si l'on adopte provisoirement la terminologie française, **complément circonstanciel**³.

Les compléments du verbe (en abrégé CV)

On peut abandonner sans dommage les spécifications habituelles 1° de complément *d'objet*, car la précision *du verbe* la rend redondante, 2° de complément *direct* ou de complément *indirect*, car elle mettrait d'un côté les compléments nominaux prépositionnels de par exemple *Marie parle de Pierre* ou *Pierre en veut à Marie*, d'un autre côté les compléments pronominaux non prépositionnels de *Marie en parle* ou *Pierre lui en veut*.

Le procédé scolaire des questions « qui est-ce que ? », « qu'est-ce que ? » ou « qui ? », « quoi ? » posées avant ou après le verbe (sauf copule) a fait ses preuves. Il assigne aux CV deux créneaux : (1) le **complément premier**, prépositionnel ou non mais résultant d'une question non prépositionnelle, (2) le **complément second**, prépositionnel ou non mais résultant d'une question

³ Plutôt que *complément circonstanciel*, d'inspiration sémantique, j'adopte pour ma part la dénomination de *complément prédicatif* (ou *de la prédication*), qui éviterait au moins la contradiction dans les termes de « complément circonstanciel essentiel » i.e., à la lettre, *circonstanciel* = « facultatif » + *essentiel* = « obligatoire ». D'autres linguistes — y compris le signataire dans de précédentes éditions de sa *Grammaire critique* — disent *complément prédicatif* : le risque est de donner à comprendre « complément du prédicat » (le rhème de la prédication première : cf. note 7). Le moment venu, il suffira de substituer l'abréviation CP à l'abréviation CC.

prépositionnelle qui obligera — l'épée de Damoclès... — à dissocier ultérieurement le complément second des compléments circonstanciels.

Complément premier (en abrégé CV1)

Exemple : *Pierre a pétri un pain*. La pratique du questionnement (« qu'est-ce que Pierre a pétri ? » ou « Pierre a pétri quoi ? », réponse « un pain ») reçoit à l'occasion le renfort des procédures formelles de pronominalisation : *Pierre l'a pétri* ou *Pierre en a pétri un...*, de passivation : *Un pain a été pétri par Pierre...*, ou de dislocation : *Un pain, Pierre en a pétri un...*, mais il n'est pas nécessaire que tous les feux passent simultanément au vert. Le CV1 récupère en tout état de cause le prétendu sujet réel de par exemple *Il se construit des villas*, non seulement questionnable (« qu'est-ce qui se construit, il se construit quoi ? ») mais pronominalisable : — *Qu'est-ce qu'il se construit ?* — *Des villas* ou *Des villas, il s'en construit...*, et parfois passivable : *Il a été construit des villas*⁴.

Complément second (en abrégé CV2)

Questions « à qui, à quoi ? », « de qui, de quoi ? », etc. Réintégrons d'emblée les prétendus sujets réels réagissant à une question prépositionnelle : par exemple *Il suffit de quelques minutes* ou *Il y va de son honneur*.

C'est à l'horizon de cette mer d'huile que gonflent les orages.

Les compléments circonstanciels (en abrégé CC)

Où passe exactement la frontière des CV2 et des CC ? Le problème naît de ce que les deux types de compléments utilisent — fût-ce en des proportions

⁴ Nulle nécessité, remarquons-le, de verbes *transitifs* ou *intransitifs* (lire Maurice Gross, « Remarques sur la notion d'objet direct en français », dans *Langue Française*, 1, 1969, p. 72-73 : « ...les notions "transitif" et "objet direct" sont complètement inutiles pour les descriptions grammaticales, elles ne correspondent à aucun phénomène linguistique précis et la fixation aveugle de tels concepts a certainement beaucoup contribué à l'arrêt du progrès et à la régression dans la description des langues, sans parler des dégâts qu'elles continuent à occasionner dans l'enseignement ») ni, en conséquence, de *compléments internes*, ces CV1 et CV2 de verbes prétendument intransitifs (*nager la brasse*, *trembler de fièvre*, etc.).

différentes — les mêmes prépositions : *à, de, avec, contre, dans, en, par, sur...*
Pour ne rien arranger, ils se pronominalisent pareillement. Comparer par exemple *Pierre pense à Paris* = 1° « Paris est l'objet de ses pensées » (CV2) et 2° « Paris est l'endroit où s'effectue son travail intellectuel » (CC) ⇒ *Pierre y pense*.

Comment sortir d'embarras ? D'abord par la réflexion théorique : le CV2 est complément du verbe *servir* dans par exemple *Marie s'est servie de Pierre* et complément du groupe verbal *offrir un livre* (cf. III) dans par exemple *Pierre offrira un livre à Marie*. Dans par exemple *Marie s'est souvent servie de Pierre* et *Demain, Pierre offrira un livre à Marie*, les CC *souvent* ou *demain* complètent la relation allant de *Marie* à *s'est servie* ou de *Pierre* à *offrira un livre*.

Soyons concrets. En présence d'un complément quelconque, une fois écarté le CV1 — le piège à déjouer est celui de l'homonymie d'un *de* préposition et d'un *de* article : *Marie joue du piano* = « fait de la musique » (CV1) ou « se sert de l'instrument » (CV2)... — et les CC non questionnables par une préposition + *qui ?* ou *quoi ?* : par exemple *Pierre agit de son plein gré* = « volontairement », procédons par élimination.

• SONT DES CV2 :

— Les SN qui se pronominalisent en *me, te, se, nous, vous, lui, leur* : *Cette robe va à Marie* ⇒ *Cette robe lui va*. *Pierre plait à Marie et à Justine* ⇒ *Pierre leur plait*. *Mesdames, messieurs, Pierre dédicacera son livre à tous les auditeurs ici présents* ⇒ *Pierre vous dédicacera son livre*, etc.

— Les SN qui se pronominalisent par un *en* ou un *y* ne localisant pas l'agent du verbe : *Pierre change de veste* ⇒ *Pierre en change*. *Pierre pense à Marie* ⇒ *Pierre y pense*. *Nestor frappe le sol de sa canne* ⇒ *Nestor en frappe le sol*. *Marie et Justine étincèlent de tous leurs bijoux* ⇒ *Elles en étincèlent*, etc. (l'ensemble des « causaux » : *rougir de honte, frémir de colère, suffoquer de chagrin, suer d'angoisse, se tordre de douleur, pâlir de peur, bouillir de rage, mourir de faim/soif, rayonner de bonheur...*).

• NE SONT PAS DES CV2 :

— Les SN qui se pronominalisent par un *en* ou un *y* localisant l'agent du verbe : *Marie revient de Paris* ⇒ *Marie en revient*. *Les fleuves vont à la mer* ⇒ *Les fleuves y vont*, etc.

— Les SN qui s'adverbialisent par effacement du NN : *Marie viderait la mer avec une cuiller* ⇒ *Marie viderait la mer avec* (laissant au CV2 l'animé *Pierre parle avec Marie* ⇒ **Pierre parle avec* en français standard). *C'est fait pour ça* ⇒ *C'est fait pour*. *Pierre tourne autour du pot* ⇒ *Pierre tourne autour*. *Obélix est tombé dans la potion magique* ⇒ *Obélix est tombé dedans*, etc.

— Les SN ni pronominalisables par *en* ou *y* ni adverbialisables : par exemple *Marie éclate en sanglots/fond en larmes...*

Le moment est venu d'inventorier les CC.

INVENTAIRE DES CC

Le *Bon usage* de Grevisse doit battre une manière de record en collationnant d'une édition à l'autre trente-trois espèces de circonstanciels (dont des compléments de partie, de concession, de changement, de condition atmosphérique...). Goosse ramène le nombre à huit : temps, lieu, manière, mesure, opposition, but, cause, condition. Pourquoi ceux-ci et pas ceux-là ? Les énumérations fondées sur le sens gonflent ou s'amenuisent au gré des auteurs.

Une autre option serait envisageable, le virage vers la syntaxe, que la grammaire scolaire amorce d'ailleurs quand elle postule — sur des critères hélas ! trop flous : la mobilité, la nécessité... — un « complément circonstanciel de phrase ». On pourra toujours récupérer la sémantique dans un deuxième temps.

Nous avons besoin d'une définition de la phrase. La voici en bref (dans l'attente des précisions terminologiques données au chapitre IV).

Phrase = Énonciation + Énoncé (thème + copule + rhème = prédication)
--

De droite à gauche et de l'étroit au large, on ne compte plus que **cinq** variétés de CC : 1° CC1 (*infraprédicational* i.e. portant sur la relation allant de la copule au rhème), 2° CC2 (*intraprédicational* i.e. portant sur l'intérieur de la

parenthèse), 3° CC3 (*extrapredicational* i.e. portant sur l'extérieur de la parenthèse), 4° CC4 (*suprapredicational* i.e. portant sur l'énonciation et l'énoncé), 5° CC5 (*transpredicational* i.e. débordant de l'énoncé, de l'énonciation et de la phrase sur son entourage).

Vérifions cela.

CC1

Exemples : *Pierre vit à Paris* ou *Pierre habite Paris*. La pronominalisation de *à Paris* par *y* et la localisation du sujet *Pierre* par *ici* ou *là* : *Pierre y vit...*, *Pierre vit ici/là...*, repoussent l'idée d'un CV (*à Paris*). Le CC1 est obligatoire (contrairement aux CC2, CC3, CC4, CC5) et non mobile. Sa suppression rend la phrase agrammaticale ou donne au verbe un autre sens : *Pierre vit à Paris* ⇒ **Pierre vit* (à moins de comprendre « P. a échappé à la mort » ou « P. végète »). De même : *Tous les chemins mènent à Rome* ⇒ **Tous les chemins mènent*. *Ce plat va au four* ⇒ **Ce plat va*. *Marie éclate en sanglots* ⇒ **Marie éclate*. Test complémentaire : l'interdiction du verbe « vicairé » *faire* : par exemple **Marie éclate et elle le fait en sanglots*, etc.

CC2

Il épouse de l'intérieur la relation prédicative joignant le thème au rhème. Les négations en sont le prototype : *Pierre ne chante pas* = « P. chante dans une mesure égale à zéro », et tous les CC2 se reconnaissent au fait qu'ils aimantent la négation : *Pierre ne se couche pas tard* ≠ « P. ne se couche pas ». *Marie ne se lève pas tôt* ≠ « M. ne se lève pas ». *Pierre et Marie ne chantent pas dans le ton* = « P. et M. chantent mais pas dans le ton ».

CC3

Il appréhende de l'extérieur la relation prédicative, englobée et non plus englobante : « *Longtemps*, je me suis couché de bonne heure. *Parfois*, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : "je m'endors" »... (Proust).

CC4

Il annexe à la prédication l'énonciation pour fournir toute sorte d'informations en réponse aux questions (1) « qui énonce et à qui ? », (2) « quand et où ? », (3) « comment ? ».

(1) Exemples : *de toi à moi, confidentiellement* = « entre nous », etc.

(2) Exemples : *Maintenant, vous ferez comme il vous plaira* (= « cela dit »). *Où se trouve déjà la clef ?* (= « rappelez-moi où elle se trouve », ≠ « où a-t-elle échoué de façon précoce ? »). *Prends toujours ça* (= ± « déjà »). *En attendant, mieux vaut se dépêcher* (≠ « hâtons-nous avec lenteur »)...

(3) La pragmatique et la rhétorique auront beaucoup à dire sur les blocs à *coup sûr, certainement, pour sûr, pour autant, sans doute, vraisemblablement, à dire vrai, blague dans le coin, sans mentir...* (modulateurs de vérité) ; *bien* (dans par exemple *On achève bien les chevaux* = « pourquoi laisser souffrir les hommes ? »), *au fond, tout bien pesé, après mûre réflexion, sauf erreur, en fin de compte, à plus forte raison, du moins, de même, quelque part* = « d'une certaine façon »... (argumentatifs) ; *bon, bof, quoi, enfin...* (ponctueurs) ; *bizarrement, curieusement, étonnamment, franchement, malheureusement, normalement, sincèrement, par tous les diables...* (appréciatifs) ; *à propos, par parenthèse, justement...* (pertinentiseurs). Ainsi, pour excuser un coq-à-l'âne : « Tel adverbe (par exemple employé par M. de Cambremer quand il croyait que j'étais "écrivain" et que, ne m'ayant pas encore parlé, racontant une visite qu'il avait faite aux Verdurin, il s'était tourné vers moi en me disant : "il y avait justement de Borelli"...) m'en disait plus qu'un discours » (Proust).

CC5

Débordant de la prédication et de l'énonciation sur l'extérieur de la phrase, les CC5 tissent une complémentarité textuelle : *d'abord* (dans par exemple *Pierre est parti d'abord* = « les autres convives ne sont partis qu'après lui »), *ensuite...*, *primo, secundo, tertio...* ; *par contre, en revanche...* ; *aussi, également, même, en outre, surtout...* ; *excepté, seulement, uniquement...* ; *soit... soit, tantôt... tantôt, d'une part... d'autre part...*

Il va de soi qu'aucun CC n'est immuablement dévolu à une échéance *infra*, *intra*, *extra*, *supra* ou *trans*. Je laisse apprécier aux professeurs de français l'intérêt que représentent ces considérations pour l'étude en finesse et en profondeur des textes.

III/SYNTAGMES ET GROUPES

Du mot à la phrase, les grammairiens modernes ont prévu l'échelon du *syntagme*, désignant la réunion organique de mots autour d'un nom, d'un verbe, d'un adjectif (SN, SV, SA : cf. I).

UN PEU D'HISTOIRE

Introduit en linguistique par le Polonais Baudouin de Courtenay, *syntagme* vient d'un mot grec signifiant « disposition des troupes en ordre de bataille, rangement » et aussi « concrétion, bloc, resserrement ». L'école lui préfère *groupe*.

Or les deux idées de « disposition » et de « concrétion » sont absentes du mot *groupe*, qui évoque un simple rassemblement de personnes (en sculpture, en peinture, en photographie...) ou, en grammaire, une classification de verbes : les trois groupes 1° en *-er*, 2° en *-ir/-issant*, 3° en *-ir/-ant, -oir, -re*.

L'inconvénient pratique de *groupe* est de modifier l'acception courante du vocable quand par exemple est identifié à un « groupe » le nom propre de *Pierre est parti*, ou le pronom de *On sonne à la porte*, ou l'adverbe de *Là est la vérité*.

Syntagme, en regard, additionne les avantages. Un premier intérêt est de s'accorder à l'axe *syntagmatique* du discours réalisé, sur lequel les linguistes nourris de Bloomfield et de Chomsky effectuent des manœuvres de *combinaison* et de *permutation*, par opposition à l'axe *paradigmatique* du discours virtuel, sur lequel ils effectuent des manœuvres de *commutation*. Surtout, l'adoption de *syntagme* permettrait de conserver contrastivement *groupe* au sens de « morceau de syntagme ». Les SN *ma date de naissance, l'homme qui rit* ou *un fruit délicieux à manger* comporteront ainsi les groupes nominaux (en abrégé GN) *date de naissance, homme qui rit, fruit délicieux à manger* ; les SV *offrir un livre à Marie* ou *frapper le sol de sa canne* comporteront les groupes verbaux (en abrégé GV) *offrir un livre* et *frapper le sol* ; un SA comme « ...quelque dignes de punition qu'elles fussent... » (La Fontaine) comportera le groupe adjectival (en abrégé GA) *dignes de punition*, etc.

L'enjeu devient à présent d'analyser le SN, le SA et le SV.

ANALYSE DU SN

Le SN se constitue d'une séquence de mots solidarissant un noyau nominal (en abrégé NN) et ses déterminants (en abrégé DET).

SN → NN + DET

Le NN est le plus souvent un nom, mais pas forcément. Se nominalisent aussi par incidence interne (cf. I) : des adjectifs (par exemple *les riches*), des verbes (par exemple *le manger et le boire*), des pronoms (par exemple *un moi surdimensionné*), des adverbes (par exemple, de Guy Béart, « Il n'y a plus d'après / À Saint-Germain-des-Prés »), des prépositions (par exemple *mon ex* = « mon ex-mari ou mon ex-femme »), des phrases (par exemple *un je ne sais quoi*).

Les DET se subdivisent en (1) **quantifiants** (qui agissent sur l'*extensité* du NN ou du GN, i.e. la quantité d'êtres du monde auxquels le NN ou le GN sont appliqués), (2) **qualifiants** (qui agissent sur l'*extension* du NN, i.e. la quantité d'êtres du monde auxquels le NN est applicable, et forment avec lui un GN), (3) **quantiqualfiants** (qui agissent sur l'*extensité* et sur l'*extension* du NN ou du GN)⁵.

Les quantifiants (en abrégé QUANT)

Ils recouvrent : • des QUANT *transversaux*, capables de quantifier d'une extensité minimale à une extensité maximale (traditionnellement, les articles définis, indéfinis et partitifs : *le, un, du...* ; moins traditionnel, l'article zéro, pourtant indispensable à la constitution en SN de par exemple un nom propre : *Pierre, Paris...*) ; •• des QUANT *sectoriels*, qui annoncent une extensité variable — basse, moyenne ou élevée —, limitée à une zone de l'éventail, ce qui les distingue des précédents (traditionnellement, des adjectifs indéfinis : *quelques, plusieurs, beaucoup de...*) ; ••• des QUANT *numéraux*, qui déclarent une

⁵ En mathématique ensembliste, l'extension correspondrait à un *ensemble* et l'extensité (un néologisme dû à Gustave Guillaume, retrouvant une thèse de Nicolas Beauzée) aux *éléments* de l'ensemble.

extensité chiffrée (traditionnellement, les adjectifs numéraux cardinaux *un, deux, trois, quatre, dix, une centaine de, un millier de, huit millions de...*).

Les qualifiants (en abrégé QUAL)

Ils recouvrent : • des QUAL minimaux ou *stricts* (traditionnellement, les adjectifs qualificatifs : *la jolie Marie*, etc., plus les compléments déterminatifs *l'auto du voisin, un fer à souder*, etc., plus les fausses appositions *Sinbad le marin, la ville de Paris*, etc., plus les indéfinis *autre, même, quelconque*) ; •• des QUAL numéraux (traditionnellement, les adjectifs numéraux ordinaux *premier, deuxième, troisième, millionième...*) ; ••• des QUAL personnels (traditionnellement, les adjectifs possessifs toniques *mien, tien, sien...*).

Les quantiquifiants (en abrégé QUANTQUAL)

Ils recouvrent : • des QUANTQUAL *stricts* (traditionnellement, des adjectifs indéfinis, interrogatifs-exclamatifs et relatifs), les uns synthétiques : *certain, différents, divers, quelque, quel* et *lequel* avec leurs variantes en genre et en nombre : par exemple La Fontaine, « *Certain* Renard gascon, d'autres disent normand... » = « un renard + que je sais », etc.)..., les autres analytiques : *mon fripon de valet* = « mon valet + qui est un fripon », *une sorte de, une espèce de, ce diable de...* ; •• des QUANTQUAL *personnels* (traditionnellement, les adjectifs possessifs atones *mon, ton, son...* = « le + mien, tien, sien... ») ; ••• des QUANTQUAL *déictiques* (traditionnellement, les adjectifs démonstratifs *ce, cet, cette, ces* = « le + que je désigne », etc.).

ANALYSE DU SA

Le SA se constitue d'une séquence de mots solidarissant un noyau adjectival (NA) et ses compléments (CA).

SA → NA + CA

Modèle succinct pour l'analyse de par exemple *un fruit délicieux à manger* :
SN → QUANT *un* + GN ; → NN *fruit* + QUAL/SA ; → NA *délicieux* + CA *à manger*.

ANALYSE DU SV

Le SV se constitue d'une séquence de mots solidarissant un noyau verbal (NV) et ses compléments (CV).

$SV \rightarrow NV + CV$

Modèle succinct pour l'analyse de par exemple *frapper le sol de sa canne* (sur les CV1 et CV2, cf. II) : $SV \rightarrow GV + CV2/SNPREP ; \rightarrow PREP de + SN ; \rightarrow QUANTQUAL sa + NN canne. GV \rightarrow NV frapper + CV1/SN ; \rightarrow QUANT le + NN sol.$

IV/TYPOLOGIE POUR L'ANALYSE DE PHRASE

Les spécialistes s'épuisent en discussions sur la phrase. Leurs débats concernent la légitimité même du concept (il n'existe pas plus de phrases dans la nature que de triangles ou de carrés), le vocabulaire technique (*phrase* et/ou *proposition* ; *principale, indépendante, absolue, subordonnée...* ; *pronoms relatifs, conjonctions de subordination, interrogations indirectes...*), le bornage de la phrase dans le *continuum* du discours ou du texte (un cocktail de critères sémantiques, syntaxiques et/ou mélodiques), les limites inférieure et supérieure (quelles pourraient bien être la phrase la plus courte et la phrase la plus longue ?), les limites initiale et finale (quel crédit accorder aux pauses et/ou à la ponctuation ?).

Du grain à moudre.

UN PEU D'HISTOIRE

La fortune de la phrase à l'école remonte au XIX^e siècle, lorsqu'un décret du ministre Guizot daté de 1833 enjoint aux instituteurs français de compléter l'analyse *grammaticale* des mots (natures et fonctions : cf. II) par une analyse *logique* (de là l'emprunt aux logiciens du terme *proposition*). La *grammaire de phrase* se trouve aujourd'hui en butte à la *grammaire de texte*, qui a encore ses preuves à faire ; il lui incombe notamment de démontrer qu'elle utilise des procédures spécifiques par rapport à ses devancières.

Pour se guider dans la « forêt immense » des textes, on partira ici de la phrase graphique, cette « petite lumière » dont dispose le linguiste « égaré »⁶.

LA PHRASE GRAPHIQUE

Une phrase graphique occupe tout l'espace linéaire compris entre une majuscule et un point. Évidemment, puisque le français ne réserve pas l'usage des majuscules à l'initiale de phrase ni le point à la finale, d'inévitables tâtonnements

⁶ Un article que j'ai récemment consacré à la question prenait pour épigraphe un extrait de l'*Addition aux pensées philosophiques* de Diderot (pensée 8) : « Égaré dans une forêt immense pendant la nuit, je n'ai qu'une petite lumière pour me conduire. Survient un inconnu qui me dit : "Mon ami, souffle la chandelle pour mieux trouver ton chemin". Cet inconnu est un théologien. »

s'annoncent. Il faudra vérifier, côté gauche, que le mot orné de la majuscule est susceptible de la perdre (que par exemple il ne s'agit pas d'un nom propre) et commence le texte ou suit un point. Côté droit, les points d'exclamation, d'interrogation, de suspension — admissibles à l'intérieur des phrases — faisant çà et là office de point final à l'égal du point rond (à distinguer en outre du point d'abréviation), leur rôle devra être contrôlé à la majuscule ou à la minuscule du mot d'après... ou d'une doublure de ce mot si la majuscule lui est inhérente. Une démarche certes besogneuse, mais, consolons-nous, plus facile à pratiquer qu'à décrire.

Sur cette base, il devient possible (1) de définir la phrase, (2) de la subdiviser.

Définition

On appelle *phrase* la première séquence quelconque de mots née de la réunion d'une énonciation et d'un énoncé qui ne laisse en dehors d'elle que le vide ou les mots d'un autre énoncé.

Mesurons bien les implications.

- « On appelle », c'est-à-dire que la phrase n'existe que par la décision d'un producteur.
- « Séquence de mots », c'est-à-dire que la phrase ordonne les mots sur l'axe syntagmatique (**La autour du soleil tourne lune* n'est pas une phrase française).
- « Séquence quelconque », c'est-à-dire que la phrase s'étend librement d'un seul mot (les segments d'en deçà du mot n'entrent pas en compte) à des processions de mots.
- « Réunion d'une énonciation et d'un énoncé » : la rencontre d'un contenant et d'un contenu (condition nécessaire).

- « Première séquence » : la phrase s'arrête avant le premier mot relevant d'un autre énoncé (condition suffisante).

Subdivision

La phrase se subdivise selon deux dichotomies. *Primo*, celle de la phrase **simple** et de la phrase **complexe**. *Secundo*, celle de la phrase **unique** (simple ou complexe) et de la phrase **multiple**.

Ce sera notre plan d'étude.

PHRASE SIMPLE

Une phrase est simple si elle se constitue d'un ou plusieurs mots réunissant une **énonciation** et un **énoncé** qui n'intègre quant à lui aucune autre phrase.

Deux notions à éclairer.

Énonciation

Elle ancre l'énoncé dans une situation de communication au point de vue de la **personne** (« qui énonce ? » : cf. V), du **temps** (« quel repère temporel l'énonciateur installe-t-il ? ») et de la **modalité** (« dans quelle mesure l'énonciateur prend-il en charge la vérité de son énoncé ? » : par exemple l'énonciateur X de *Pierre chante* présente l'énoncé comme vrai, l'interrogation *Pierre chante-t-il ?* met en balance la vérité et la fausseté de l'énoncé, l'injonction *Pierre, chante !* soumet la vérité de l'énoncé au bon vouloir de l'individu apostrophé).

Énoncé

Tout énoncé est comparable à un pont dont le premier pilier figurerait le **thème**, le tablier la **copule**, le second pilier le **rhème** et l'ensemble de l'ouvrage la **prédication**.

Thème

Il désigne le support d'une prédication première ou seconde (cf. I). Soit, en grammaire, le **sujet grammatical** de la prédication première, qui décide de

l'accord du verbe (sans être nécessairement *sujet logique*, i.e. le mot ou les mots à propos duquel ou desquels un énonciateur asserte, interroge ou enjoint : par exemple le SN *des cordes* de *Il tombe des cordes* ; ni *sujet sémantique*, i.e. l'agent de l'action qu'exprime éventuellement le verbe : par exemple le SN *un chasseur* de *Le lièvre est poursuivi par un chasseur* ; ni *sujet psychologique*, i.e., au sens banal du mot *thème*, « ce dont il est traité » : par exemple le SN *cette maison* de *C'est dans cette maison que naquit Chateaubriand*), ou l'**apposé** de la prédication seconde (par exemple les SN *Louis XIV* et *M^{me} de Maintenon* de *Louis XIV, roi de France, avait épousé M^{me} de Maintenon, veuve Scarron*).

Copule

Absente de la prédication seconde mais indispensable, dans les conditions de complétude normales, au rapport du rhème apport au thème support de la prédication première, la copule est **visible** si le rhème est nominal ou adjectival : par exemple *Marie est directrice/consciencieuse*, et **invisible** si le rhème est verbal : par exemple *Marie dirige l'entreprise* (la copule incorporée au verbe : il faut d'abord « être » pour diriger comme pour marcher, aimer, rire...).

Rhème

Il désigne l'apport d'une prédication première ou seconde. Soit, en grammaire française, l'**attribut** nominal ou adjectival d'une prédication première copulative : par exemple *directrice* et *consciencieuse* de *Marie est directrice/consciencieuse* (le SV de par exemple *Marie dirige l'entreprise* ne se voyant de son côté décerner aucune fonction)⁷, et l'**apposition** d'une prédication seconde : par exemple *Directrice, Marie dirige son entreprise avec souplesse*, que la tradition grammaticale réserve abusivement aux noms et aux pronoms (l'adjectif de par exemple *Consciencieuse, Marie dirige son entreprise avec souplesse* étant

⁷ Une fonction *prédicat* permettrait de coiffer les verbes, les noms et les adjectifs.

déclaré « épithète détachée »), et qu'elle méconnaît dans l'attribut du C.O.D. : par exemple *On a nommé Marie directrice* (cf. I et II) ⁸.

Prédication

La prédication est **ouverte** dans par exemple *Qui est à l'appareil ?* Elle est **fermée** dans *Allô ?* et la kyrielle de mots ou de locutions codées dont la grammaire française fait des interjections : *Boum, Bravo, Ciao, Chic, Ouais, Stop, Vivat, Zut...*

Ouverte, la prédication est **complète** (à trois termes pour la prédication première, à deux termes pour la prédication seconde) ou **incomplète** (à deux termes ou à un terme pour la prédication première, à un terme pour la prédication seconde). Exemples de prédication première incomplète : *Malpropre, mon chien ?* (omission de la copule). *Plus un mot !* (omission du thème et de la copule). *Grève à la STIB* (un titre de journal : omission de la copule et du rhème, que procurera le texte subséquent). Exemples de prédication seconde incomplète : *L'avarice rend fou* (omission du thème) ou les apostrophes de la tradition : *Facteur !....*

PHRASE COMPLEXE

Une phrase est complexe si elle se constitue de plusieurs mots réunissant une énonciation et un énoncé qui intègre au moins une autre phrase. La phrase intégrante peut être dite **phrase matrice** et la phrase intégrée **sous-phrase** (elle-même susceptible d'incorporer à la façon des poupées russes de nouvelles sous-phrases). La phrase matrice de par exemple *Nous savons que Pierre aime Marie* ne sera plus l'ancienne « proposition principale » *nous savons* mais la phrase *nous savons* Δ (prévoyant d'emblée pour la sous-phrase un logement que figure le symbole Δ du vide).

⁸ Je n'insiste pas sur l'ignorance de l'apposition verbale, qui est à l'origine des « propositions infinitives » (par exemple *On entend un bébé pleurer dans la chambre voisine*), « propositions participes » (par exemple *Le chat parti, les souris dansent*) et autres « infinitifs de narration » (par exemple, de La Fontaine, « Et flatteurs d'applaudir »).

Phrase matrice

Elle s'analyse comme une phrase simple.

Sous-phrase

Elle est insérée dans la phrase matrice par *enchâssement* ou par *incision*. On parlera respectivement de sous-phrases **enchâssées** et de sous-phrases **incises**.

Enchâssées

Les enchâsseurs sont des adjectifs, des pronoms, des adverbes, conservant une fonction à l'intérieur de la sous-phrase, ou des conjonctions, dépourvues de toute fonction à l'intérieur de la sous-phrase. Ils sérient quatre espèces de sous-phrases : (1) **adjectivale**, (2) **pronominale**, (3) **adverbale**, (4) **conjonctivale**.

(1) Exemples : *Sait-on dans quelle circonstance la rencontre de Pierre et de Marie a eu lieu ? Pierre s'est acheté une fourgonnette, laquelle voiture lui permettra de véhiculer sa petite famille*, etc. (adjectifs *quelle, laquelle*...).

(2) Exemples : *Les enfants que nous avons recueillis... On entend un bébé qui pleure dans la chambre voisine. Qui vivra verra. Là d'où je viens...*, etc. (pronoms *que, qui, où*...).

(3) Exemples : *Dis-moi combien tu as gagné au loto et je te montrerai, moi, quand et comment dépenser l'argent*, etc. (adverbes *combien, quand* = « à quel moment », *comment*...).

(4) Exemples : *Quand Malborough est parti en guerre, nul ne savait qu'il reviendrait ou s'il reviendrait*, etc. (conjonctions *quand* = « lorsque », *que, si*...).

Incises

De courtes sous-phrases non ligaturées font office de CC4 (cf. II) : *c'est vrai, on dirait, passez-moi l'expression, n'est-ce pas ?*... Au premier rang, les encarts distribuant les tours de parole : *dit-il répondit-elle, bégaya le froussard*...

PHRASE MULTIPLE

Une phrase est multiple si elle se constitue de plusieurs phrases simples ou complexes associées par (1) **emboîtement**, (2) **coordination**, (3) **juxtaposition**.

(1) Considérer cet exemple littéraire d'emboîtement réalisé par des parenthèses : « Et le soir, dans ma chambre (« *La Belle Angerie* » est si grande que nous en avons une pour chacun... *Ça fait bien. Et puis ça habitue les enfants à rester seuls dans le noir*)... le soir, dans ma chambre, je résolu, en parfait accord avec Baptiste (*le bout de mon prénom, c'est-à-dire mon ange gardien, un peu valet comme il convient à l'ange gardien d'un Rezeau qui ne peut décemment pas porter seul les petits paquets de ses péchés*)... le soir, dans ma chambre, je résolu de faire pénitence » (Hervé Bazin).

(2) Exemples : « Je pense, *donc* je suis » (Descartes). « Ça s'en va *et* ça revient » (Claude François). *Être ou ne pas être*, etc. (les conjonctions traditionnellement dites « de coordination » : *mais, ou, et, donc, or, ni, car*, plus les moins traditionnelles *cependant, toutefois, alias, c'est-à-dire...*).

(3) Un exemple de Racine : « Je l'aime, je le fuis ; Titus m'aime, il me quitte », etc. (la batterie des signes de ponctuation — virgule, point-virgule, deux-points, point d'interrogation, d'exclamation, de suspension... — pourvu qu'ils s'apparentent à une coordination zéro).

Nous sommes désormais en mesure de récapituler pour les mots, les syntagmes et les sous-phrases le système des fonctions du français.

RECAPITULATION

Quatre fonctions ont été répertoriées : 1° déterminative, 2° complétive, 3° prédicative, 4° opérative. Elles sont exercées par des **foncteurs**.

Les foncteurs de la fonction déterminative sont des **déterminants** : quantifiants (QUANT), qualifiants (QUAL) et quantiquifiants (QUANTQUAL).

Les foncteurs de la fonction complétive sont des **compléments** : de l'adjectif (CA) et du verbe (CV1, CV2) ; de la détermination (CD) et de la prédication (CP1, CP2, CP3, CP4, CP5).

Les foncteurs de la fonction prédicative sont des **prédicants** : l'attribut (ATT) en prédication première copulative (ou le prédicat en toute prédication : cf. note 7) et l'apposition (APP) en prédication seconde.

Les foncteurs de la fonction opérative sont des **opérateurs**, respectivement ligateurs (LIG), translateurs (TRANS) et enchâsseurs (ENCH).

*

**

À l'intention des amateurs d'analyse, je propose de conclure ludiquement ce chapitre sur un exercice. Soit la phrase *Aujourd'hui, le chien que j'avais vu chasser a pris la fuite et, aux dernières nouvelles, il serait bien à l'abri.*

[Abréviations utilisées : Π (phrase multiple). P (phrase). PMAT (phrase matrice). SOUS-P (sous-phrase). CONJ (conjonction). PRED1 (prédication première) [= TH (thème) + COP (copule) + RH (rhème)]. PRED2 (prédication seconde) [= TH (thème) + RH (rhème)]. ENCH (enchâsseur). SN (syntagme nominal). GN (groupe nominal). NN (noyau nominal). PRO (pronom). SV (syntagme verbal). NV (noyau verbal). QUANT (quantifiant). QUAL (qualifiant). C (complément). CV1 (complément premier du verbe). ATT (attribut). CP (complément prédicatif de rang 1, 2, 3, 4 ou 5). AP (apposé). APP (apposition). La barre oblique (ENCH/PRO, etc.) accole une nature à la fonction. La flèche → signifie « se réécrit ». Δ 'delta' représente un vide à remplir. Ø signale un signe zéro.]

Π → P1 complexe + CONJ *et* + P2 simple.

P1 → PMAT *aujourd'hui le chien* Δ *a pris la fuite.*

ÉNONCIATION. Personne : X. Temps : passé. Modalité : assertion.

ÉNONCÉ. PRED1. TH → SN ; → QUANT *le* + GN ; → NN *chien* + QUAL/Δ.

COP Ø. RH → SV ; → NV *a pris* + CP3 *aujourd'hui* + CV1/SN ; → QUANT *la* + NN *fuite.*

Δ → ENCH/PRO + SOUS-P *j'avais vu chasser.*

ÉNONCIATION. Personne : 1. Temps : passé. Modalité : assertion.

ÉNONCÉ. PRED1. TH → PRO *je* (élide). COP Ø. RH → SV. À ce stade, deux analyses possibles : 1° (interprétation « le chien chassait ») SV → NV *avais vu* + CV1/PRED2. TH → AP/PRO *que*. RH → APP/SV *chasser* ; → NV *chasser* + C Ø. 2° (interprétation « le chien était chassé ») SV → NV *ai entendu* + CV1/SV ; → NV *chasser* + CV1/PRO *que.*

P2 *aux dernières nouvelles il serait bien à l'abri.*

ÉNONCIATION. Personne : X. Temps : futur du passé. Modalité : assertion.

ÉNONCÉ. PRED1. TH → PRO *il*. COP *serait*. RH → CP4/SNPREP + CP2
(interprétation « confortablement ») ou CP4 (interprétation « assurément ») *bien* +
ATT/SNPREP ; → PREP *à* + SN ; → QUANT *le* (élide) + NN *abri*.
CP4/SNPREP → PREP *à* + SN ; → QUANT *les* (contraction *à* + *les* = *aux*) +
GN ; → QUAL *dernières* + NN *nouvelles*.

V/POLYPHONIE ET DISCOURS RAPPORTE

Bien que la problématique suscite de nos jours un certain engouement, tant parmi les linguistes que parmi les littéraires, elle ne date pas d'hier.

UN PEU D'HISTOIRE

Les rhéteurs latins et la rhétorique classique opposaient couramment l'*oratio recta* de l'orateur s'exprimant en son nom à l'*oratio obliqua* de l'orateur rapportant les propos d'autrui. Au début du XX^e siècle, le Genevois Charles Bally, par ailleurs créateur de la *stylistique* (qu'il eût mieux valu nommer « linguistique du discours »), revitalise la distinction sous l'étiquette de *style direct* et de *style indirect*, à quoi il ajoute de son cru un troisième terme : le *style indirect libre*. Le remplacement postérieur de *style* par *discours* conserve l'idée d'une transformation et d'une hiérarchie : 1° le *discours direct* (en abrégé DD) ⇒ 2° le *discours indirect* (en abrégé DI) ⇒ 3° le *discours indirect libre* (en abrégé DIL), un trio grossi chez les chercheurs contemporains d'un quatrième membre : le *discours direct libre* (en abrégé DDL), qui, présupposant à la fois le DD par son *direct* et le DIL par son *libre*, se trouve ballotté de 2° en 4°. Sous l'influence de l'anglais *reported speech*, les DD, DI, DIL, DDL sont ensuite réunis à l'enseigne du *discours rapporté* (en abrégé DR).

Polyphonie, lui, appartenait à l'origine au vocabulaire musical. Le précurseur généralement désigné est Guillaume de Machaut, mort en 1377. Le nom passe beaucoup plus tard à la critique littéraire (le Russe Bakhtine, vers la fin des années 1920, s'en sert pour dissocier le « dialogisme » romanesque du « monologisme » poétique), puis, par le canal de la traduction des « écrits du Cercle de Bakhtine » (Todorov), à la « linguistique de l'énonciation » (Ducrot).

L'articulation de la polyphonie et du discours rapporté mérite maintenant l'attention.

POLYPHONIE

Prenons la phrase *Pierre aime Marie*. Elle se décompose en une énonciation et un énoncé (cf. IV). Le volet personnel de l'énonciation rattache l'énoncé à une personne qui l'endosse : l'**énonciateur** (pouvant être *locuteur* à l'oral et *scripteur*

à l'écrit). Dès que des voix étrangères parasitent celle de l'énonciateur X, la polyphonie linguistique s'installe grâce à différents indicateurs (1) grammaticaux, (2) lexicaux, (3) graphiques, (4) intertextuels, qui diluent la responsabilité de l'énonciateur ou la dévient sur une autre source, explicitée ou non.

Indicateurs grammaticaux

Essentiellement :

— Le temps futur du passé des conditionnels dits « journalistiques » : par exemple « L'ouragan des Caraïbes *aurait fait* 1600 morts » = “d'après les dépêches d'agence”.

— Une série de CC (ou de CP : cf. note 3) allant de la distanciation prudente : à *l'entendre, à vous écouter, selon certains bruits...*, à la revendication de fidélité à l'esprit ou à la lettre d'un propos : *en gros, en substance...*, *sic, mot pour mot...*, ou encore remettant à la *vox populi* la brutalité ou la naïveté d'un vocable, d'une expression... : *comme on dit, comme qui dirait*, etc.

— Les incisives *dit-on, dit-il, répondit-elle...*, qui aiguillent ou réaiguillent vers le sujet de leur verbe une énonciation qui se fourvoyait : par exemple *Pierre, dit-on, aime Marie* disqualifie après coup l'énonciateur X au bénéfice de l'indéfini *on*.

Indicateurs lexicaux

Citons :

— Les QUAL *prétendu* et *soi-disant* de par exemple *une prétendue marquise, un soi-disant poète...* = « réputés marquise ou poète ».

— Le QUANTQUAL personnel de par exemple *Pierre a épousé Marie, sa femme idéale* = « celle qu'il qualifie de femme idéale mais en réalité une épouvantable virago ».

— L'introducteur de sous-phrase *il paraît* dans par exemple *Il paraît que Pierre aime Marie* = « si l'on en croit la rumeur ».

Indicateurs graphiques

Les guillemets, visibles à l'écrit — parfois rendus visibles à l'oral au moyen d'un signe de l'index et du médius des deux mains —, assez souvent audibles dans l'intonation, et les italiques, plus discrets, signalent des incrustations allogènes. Par exemple : « ...cela fait bientôt deux cents ans que les "haydniens" (notons que l'adjectif réclame encore des guillemets alors que mozartiens, stravinskiens peuvent aller tout nus), deux cents ans que ceux pour qui Haydn est la voix fraternelle du XVIII^e siècle ont eu à souffrir » (M. Mamat). « Je ne vois aucun mal à ce que ce soit ancien, répondit sèchement la princesse, mais en tout cas ce n'est pas *euphonique*, ajouta-t-elle en détachant le mot euphonique comme s'il était entre guillemets, petite affectation de débit qui était particulière à la coterie Guermantes » (Proust).

Indicateurs intertextuels

Ni guillemetées ni italiquées, quantité d'allusions ne sont décelables qu'au prorata de la culture des auditeurs ou des lecteurs. Un exemple de la plume de Brassens : « Je suis hanté : le rut, le rut, le rut, le rut » (démarcage grivois d'un vers de Mallarmé : « Je suis hanté : l'azur, l'azur, l'azur, l'azur »). Un autre signé de son ami René Fallet : « ...pauvre soleil, ô combien de paires de lunettes fumées t'auront toisé de haut. Ô combien de marins qui n'auront ja ja jamais navigué... Sans parler d'ô combien de capitaines qui n'auront, de toute leur existence, intimé autre chose que l'ordre de la retraite » (souvenir de la chanson enfantine *Il était un petit navire* « qui n'avait ja-ja-jamais navigué » et parodie du poème *Oceano nox* de Victor Hugo : « Ô combien de marins, combien de capitaines, / Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines... »).

On prendra garde que ces marqueurs polyphoniques sont cumulables : *Pierre, dit-on*, « adorerait » *Marie* (incise + guillemets + conditionnel), etc. À l'encontre, les manifestations du DR se révèlent mutuellement exclusives.

DISCOURS RAPPORTE

Le DR forme un sous-ensemble de l'ensemble des marqueurs polyphoniques. Sa particularité est de susciter à l'ombre de l'énonciateur un candidat à l'énonciation que j'ai suggéré de nommer — l'œuf de Colomb — **discoureur**. L'affranchissement progressif du discoureur vis-à-vis de l'énonciateur s'effectue en six stades, prenant à rebrousse-poil la filière des DD, DI, DIL, et arrêtant le jeu de chaises musicales du DDL.

(1) Exemple : *Pierre déclare son amour à Marie*. Ignoré de l'énonciateur X, le discoureur, Pierre, intervient en sourdine. Qu'a exactement déclaré Pierre ? Comment a-t-il exprimé sa flamme à Marie ? De quels mots s'est-il servi ? Mystère. Suggestion terminologique de Gérard Genette : **discours narrativisé** (en abrégé DN).

(2) Exemple : *Pierre, épris de Marie, lui lance un timide bonjour*. L'énonciateur X utilise un ou des mots prononcés ou prononçables à l'identique par le discoureur. Exemple littéraire : « À ces mots on cria haro sur le Baudet » (La Fontaine). L'emprunt n'est pas circonscrit à un ou deux mots : « Fais-lui toutes tes excuses. Dis-lui je t'aime, reviens veux-tu, ton absence a brisé ma vie » (Fallet, avec un clin d'œil à une rengaine des années trente). Suggestion terminologique : **discours absorbé** (en abrégé DA).

(3) Imaginez une saynète en quatre phrases : *Pierre contemple Marie à la dérobée* (P1). *Ah ! ce qu'il l'aime !* (P2). *Jamais elle ne lui a paru aussi désirable* (P3). *Va-t-il enfin oser lui avouer son amour ?* (P4). Qui énonce ? L'omniscient X. Mais, à partir de P2, il se déclenche une réaction en chaîne de sentiments, de pulsions et d'hésitations prioritairement accessibles au principal intéressé, Pierre. Le discoureur est trahi par une mélodie ou un tour parlé quelque peu détonnants si on voulait les imputer à l'énonciateur. Exemple littéraire : « La Mouche, en ce commun besoin, / Se plaint qu'elle agit seule, et qu'elle a tout le soin ; / Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire. / Le moine disait son bréviaire : / *Il prenait bien son temps !* Une femme chantait : / *C'était bien de chansons qu'alors il s'agissait !* » (La Fontaine). C'est le **discours indirect libre** (DIL) de la tradition.

(4) Une dysharmonie personnelle augmente les prétentions du discoureur à supplanter l'énonciateur. Si par exemple notre saynète du point 3 devient *Pierre contemple Marie à la dérobée. Je t'aime. Jamais tu ne m'as paru aussi désirable. Vais-je enfin oser t'avouer mon amour ?*, à qui réfèrent les pronoms *je*, *me* et le *mon* = « de moi » ? À l'énonciateur X ? Peu probable qu'il soit lui-même amoureux de Marie... ou de Pierre. Solution : ils émanent du discoureur, la troisième personne sautant à la première. Ce DR correspond au **discours direct libre** (DDL), le quatrième mousquetaire d'une toute jeune tradition. Exemple littéraire : « Il se coupa au menton. *Où ai-je fourré la pierre ?* Il prit le huit et descendit rue Réaumur » (Aragon *apud* Laurence Rosier).

(5) Exemple : *Pierre a osé dire à Marie qu'il l'aimait et lui demander si elle l'aimait*. C'est le **discours indirect** (DI) de la tradition. L'énonciateur X tient en laisse le discoureur, Pierre, dont le champ d'action se confine aux deux sous-phrases complétant les verbes *dire* et *demander*. Exemple littéraire : « La Mouche, en ce commun besoin, / Se plaint *qu'elle agit seule, et qu'elle a tout le soin ; / Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire* » (La Fontaine).

(6) Exemple : *Pierre a osé dire à Marie : Je t'aime*. C'est le **discours direct** (DD) de la tradition. L'énonciateur lâche la bride au discoureur, le promet, dans la phrase emboîtée P2 de la phrase multiple P1 + P2 (cf. IV), au rang d'énonciateur, tout en se réservant un ultime droit de regard ainsi que le prouve par exemple la locution adverbale soulignée ci-après : « Maître Renard, par l'odeur alléché, / Lui tint à *peu près* ce langage : / “Hé ! bonjour, Monsieur du Corbeau. / Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !” » (La Fontaine)⁹.

Au-delà du DD, il ne reste plus que les tirets des dialogues pour mener le processus d'autonomisation à terme, Pierre en P1, Marie en P2 et X en P3 obtenant le plein statut d'énonciateur : — *Je t'aime, Marie* (P1). — *Moi aussi, Pierre* (P2). — *Enfin, ils avaient osé !* (P3).

Fin de notre petite histoire de ménage à trois.

⁹ Observer que les guillemets sont facultatifs mais les deux-points nécessaires afin de séparer le DD du DA.